



Nom, Prénom :

Adresse :

e-mail :

Téléphone :

♦ **ATELIER.S CHOISI.S :**

- ☐ **Calligraphie** séances hebdomadaires les mardis 14h16h. 1ère séance mardi 3/10
☐ année
☐ trimestre 1 (oct.nov.déc) ☐ trimestre 2 (janv.févr.mars) ☐ trimestre 3 (avr.mai.juin)

- ☐ **Expressions artistiques et créatives** séances hebdomadaires les jeudis 10h12h. 1ère séance jeudi 5/10

- ☐ **Enluminure** séances mensuelles (dimanches) 1ère séance dimanche 15 /10

♦ **STAGE.S CHOISI.S :**

- ☐ **Sumi-e :** ☐ 26 novembre ☐ 11 février ☐ 5 mai
☐ **Initiation à l'enluminure** ☐ 18 février
☐ **Portraits de fleurs.** Samedi 23 et dimanche 24 mars
☐ **Encres et couleurs végétales** appliquées aux arts graphiques. Dimanche 9 juin
☐ **Expressions Calligraphie & techniques mixtes :**
☐ 14 octobre ☐ 18 novembre ☐ 02 décembre
☐ 13 janvier ☐ 10 février ☐ 09 mars
☐ 13 avril ☐ 04 mai ☐ 08 juin

- ♦ **Adhésion :** ☐ **20 €** annuelle valable de sept 23 à août 24 ou ☐ **10 €** temporaire
pour 1 stage dans l'année

Lieux d'ateliers et stages, à Gradignan :

en semaine : Château du Moulin d'Ornon - 96 rue de Beausoleil

les week-end : Pavillon des associations, face n°8 rue Anatole France

Pas d'ateliers pendant les vacances scolaires (zone A).

Les séances non suivies ne sont pas remboursées. Nombre limité de places.

Ateliers hebdomadaires : les places sont réservées à réception du règlement complet.Stages : les places sont réservées à réception d'un acompte de 50 %, un chèque par stage, non remboursé en cas de désistement à moins de 10 jours avant le stage (sauf en cas d'annulation par Lettres & Images). Le solde est à régler en début de stage.

Droit à l'image : ☐ J'autorise ☐ Je n'autorise pas
l'association à utiliser mon image sur ses supports de communication.

Date :

Signature :

Règlement / Pièce.s jointe.s :☐ chèque.s à l'ordre de *Lettres et Images*. Montant.s :☐ Virement bancaire (rib sur demande)